

ASSEMBLÉE DÉPARTEMENTALE du 1er septembre 2017
Règlement intérieur
Intervention de Jean-Raymond VINCIGUERRA

Monsieur le Président,

Voilà donc que notre règlement intérieur évolue...

Qu'en dire ?

Évidemment d'abord que c'est une évolution de circonstance : nous allons changer de président, le « past président » souhaite garder la main sur certains leviers, notamment financiers, l'évolution du contenu de la commission des finances en atteste.

Au passage, et pour détendre l'atmosphère, je veux saluer l'effort de transparence qui va consister à soumettre l'utilisation du fonds départemental d'intervention (jusqu'alors à disposition du président avec contrôle a posteriori) à un contrôle préalable de la commission des finances. Je félicite le rédacteur de ce nouveau règlement pour sa volonté de clarté et j'excuse le rédacteur du précédent règlement à qui ce devoir de transparence avait échappé.

Ce changement d'opportunité est-il vraiment gênant ?

Vis-à-vis de la loi sur le non cumul des mandats, ce n'est pas à proprement parler un détournement de la procédure, juste un contournement, ce qui laisse chacun libre d'en penser ce qu'il voudra.

Vis-à-vis du futur président, je me contenterai de lui souhaiter bien du plaisir.

Grâce à notre excellente presse locale si bien informée, j'ai quelque idée de qui sera ce successeur, je lui réitère l'expression de mon estime.

Ce débat ne regarde pas ceux qui ne sont pas dans la majorité départementale, il relève de la défiance que l'on peut pressentir entre les différentes composantes futures de la majorité de cette assemblée ou de sa possible division.

Encore une fois, il en va de l'avenir de ce département, du service que nous lui devons ; discuter, échanger, tâcher de travailler ensemble vaut mieux que s'échiner à bâtir des tranchées.

Nous souhaitons nous abstenir sur ce vote, je préfère le laisser à l'appréciation des élus de la majorité.